



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance régulière en présentiel du conseil d'établissement de l'école Côte-du-Nord tenue le mardi 9 mai 2022, à 18h45 et à laquelle **étaient présents**:

Benoit Brière, président/parent	Substitut 1 : Mylène Latour
Ariane Bernard-Piché, Vice-présidente/parent	Substitut 2 : Rafaëlle Devine
Christelle Element, trésorière/ Service de garde	Substitut 3 : Magdalena Bober
Chantal Labelle, directrice	
Isabelle Rollin, enseignante	
Belkacem Taïeb, enseignant	
Dominic Robitaille, parent	

Absents:

Chantal Cléroux, Secrétaire/parent  
Gaëlle Tientcheu, parent  
Gregory Shaw, parent Comité EHDAA  
Catherine Lanthier, membre de la communauté  
Annik Montreuil, secrétaire-école  
Marie-Pier-Andrée Simard, enseignante  
Nicole Fortin, enseignante  
Tarik Abouziane, parent

---

### 1. Préliminaires

- 1.1 Présences et quorum : le président souhaite la bienvenue aux membres et confirme le quorum. Début de la réunion à 19h01.
- 1.2 Période d'intervention du public : Sans objet. Aucune intervention du public.
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour : Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Ordre du jour proposé tel quel.

Proposée par : Mme Mylène Latour  
Appuyée par: Mme Isabelle Rolin.  
**CE-2021-22-39**



1.4 Correspondance du CÉ : Aucune correspondance.

1.5 Adoption du procès-verbal d'avril 2021 : Modifications faites dans le procès-verbal d'avril :

- Point 2.1 proposé par Mme Element et appuyé par M. Robitaille.
- Précisions au point 4.1 : Les activités du carnaval de décembre 2021 ont été reportées en février 2022. Différentes activités spéciales ont eu lieu : déjeuner, journée pyjama, popcorn.

Il est proposé d'approuver le procès-verbal avec corrections.

Proposée par : Mme Element

Appuyée par : M. Robitaille

**CE-2021-22-40**

1.6 Suivis au procès-verbal : Sans objet. Aucun suivi.

## 2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Liste des effets scolaires :

- Le projet-pilote amorcé pour l'année scolaire 21-22 ne sera pas renouvelé (les équipes-écoles avaient acheté le matériel pour les élèves de maternelle et de 2<sup>e</sup> année, puis facturé aux parents un montant fixe préautorisé par le CÉ). Le matériel scolaire est listé pour chacun des niveaux scolaires.
- Les parents sont libres de se procurer les cahiers d'exercices chez le libraire de leur choix. Des quantités seront disponibles à la COOPSCO Outaouais-Campus Gabrielle Roy, à compter du 25/08/2022.

Proposée par : Mme Latour

Appuyer par : Mme Devine

**Résolution CE-2021-22-41**

2.2 Contribution financière (politique du CSSPO):

- Frais scolaires : tableau des frais scolaires présenté par Mme Labelle (frais de reproduction+ agenda).
- Frais de surveillance pour les élèves dineurs : présentation du tableau par Mme Labelle. Nouveauté à partir de septembre 2023. Les parents pourront inscrire les élèves dineurs en fonction du nombre de jours désirés par semaine (1 à 5 jours au choix). L'information sera communiquée aux parents lors de l'envoi de la « fiche de choix de services ».



2.2 suite...

Proposée par : Mme Bernard-Piché

Appuyée par : M. Robitaille

### **Résolution CE – 2021-22-42**

2.3 Fournisseur de pizza:

Mme Labelle propose de garder le même soumissionnaire pour l'année scolaire 22-23 : Pizza La Différence. La formule d'un vendredi sur 2 fonctionne bien selon le sondage envoyé aux parents.

Proposée par : Mme.Latour

Appuyée par: Mme Rollin

### **Résolution CE-2021-43**

2.4 Fournisseur pour les t-shirts:

- Mme Labelle présente un tableau récapitulatif des frais pour l'achat de chandails avec le logo de l'école. Trois fournisseurs y figurent.
- Selon les calculs de Mme Labelle, les profits générés par les diners pizza de 21-22 permettraient l'achat des chandails pour les 6<sup>e</sup> année (21-22) et les élèves de 22-23 si le soumissionnaire ayant le prix unitaire le plus faible était retenu. Avant de confirmer la commande, un échantillon sera demandé par Mme Labelle. Les chandails pour les élèves de 6<sup>e</sup> année arriveront avant la fin juin 2022 et les autres chandails arriveront en septembre 2022.

Approuvée par : M. Devine

Appuyée par : M. Latour

### **Résolution CE-2021-22-44**

2.5 Sortie pour les finissants et contribution des parents

Mme Labelle propose une sortie pour les élèves de 6<sup>e</sup> année : Calypso le 21 juin de 9h à 17h. Un montant de 25\$ sera demandé aux parents (frais qui couvre le billet d'entrée et le transport en autobus). Le prix unitaire est diminué grâce aux profits de la vente de pop corn. Les élèves qui ne participeront pas à l'activité seront pris en charge à l'école.

Proposée par : M. Robitaille

Appuyée par : M. Taïeb

**Résolution CE-2021-22-45:**



2.6 AGA 2022-2023 : Mme Labelle suggère le 14 septembre 2022.

Approuvé à l'unanimité.

### Résolution CE-2021-22-46

## 3. Points de discussion ou d'information

3.1 50<sup>e</sup> anniversaire :

Le CSSPO n'a pas approuvé la demande concernant la création de la fresque que le sous-comité a proposée. Quelques idées alternatives sont discutées. Les membres du sous-comité continueront la réflexion.

Nourriture : autofinancement ou vente de billets au préalable (pour la nourriture et non pour droit d'entrée) afin de déterminer le nombre de personnes qui participeront (mangeront).

3.2 Traiteur/résultats du sondage:

Mme Labelle présente les résultats du sondage. Dans l'ensemble, les parents qui ont répondu ont démontré un intérêt à considérer un service de traiteur pour l'année scolaire 2022-2023.

3.3 Rencontre du 6 juin 2022 :

Le montant restant du budget de fonctionnement pourra être utilisé pour un repas en présentiel lors de la dernière rencontre du CÉ de l'année.

3.4 Calendrier des rencontres du CÉ 2022-2023 :

Suite à une discussion, les lundis et mercredis semblent des journées possibles. Ces journées seront proposées lors de la formation du prochain CÉ en septembre 2022.

## 4. Mots des représentants

4.1 Des membres du personnel :

- Marche prévue le vendredi 13 mai dans le cadre du défi Pierre Lavoie.
- Tirage des pompons (système de renforcement positif) : les élèves répondent très positivement.
- Projet « jardin » va bon train. Les semis seront plantés dehors à la fin de l'année scolaire, dans des bacs qui seront installés près des supports à vélo.

4.2 Service de garde : Semaine du Service de garde. Activités spéciales organisées par l'équipe du service de garde. Sortie au parc des Ormes en fin de journée.



4.3 Président : rien de particulier à partager.

4.4. Représentant au Comité de parents du CSSPO : La dernière rencontre a eu lieu la semaine du 26 mai :

- Contrat du protecteur de l'élève : travail en cours pour les 4 centres de services scolaires de la région.
- La candidature de Chantal Cléroux dans la catégorie Bronze (semaine de l'engagement parental de la FCPQ) a été entérinée.

4.5 Comité EHDAA de la CSSPO : M. Shaw absent

4.6 OPP : Mme Cléroux est absente.

4.7 Direction :

- le jeudi 12 mai se tiendra la soirée reconnaissante du CSSPO (lien dispo sur le site internet de la CSSPO).
- COVID : les nouvelles balises de la Santé Publique et de la CNESST seront disponibles sous peu.
- Les dates des évaluations de fin d'année du ministère sont disponibles et ont été partagées aux parents des élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.
- Préparations des activités de fin d'année prévues dans l'école pour souligner la fin de l'année scolaire.

5. **Varia** – aucune intervention

6. **Levée de l'assemblée** : à 21h01.

Proposée par : Mme Devine

Appuyée par : M. Taïeb

CE-2021-22-47

---

Benoit Brière, président

---

Ariane Bernard-Piché, secrétaire par intérim